



UNION INTERPARLEMENTAIRE

New York, le 28 février 2011

Déclaration de Mme Mensah-Williams

Vice-présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires et Vice-présidente du Conseil national namibien

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole ici au nom de l'Union interparlementaire. Vice-Présidente du Conseil national namibien, je suis aussi Vice-Présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP.

Il y a une semaine, l'Union interparlementaire et l'ONU ont tenu une réunion de femmes parlementaires à l'occasion de la 55^{ème} session de la Commission de la condition de la femme. Avant de vous faire part des résultats de cette réunion, je préciserai que nous avons ouvert nos travaux par une séance de dialogue et d'échange avec la Directrice générale d'ONU Femmes, Mme Bachelet. Je tiens à lui réitérer nos remerciements d'avoir pris le temps de discuter avec des parlementaires des objectifs et stratégies d'ONU Femmes. Nous nous félicitons de ce que les parlements soient considérés comme des acteurs clés dans le travail d'ONU Femmes. Permettez-moi de réitérer, Monsieur le Président, le soutien de l'UIP et de ses Membres au travail de cette nouvelle entité au service des femmes. Nous nous réjouissons à l'idée de renforcer notre coopération avec elle.

Parlons à présent de la réunion parlementaire qui se tient tous les ans à la faveur de la Commission de la condition de la femme. Elle vise à donner aux parlementaires la possibilité de participer aux travaux de la Commission, d'en alimenter les débats et de tirer des enseignements des échanges et rencontres qui s'y tiennent. Elle sert aussi à mobiliser les parlementaires pour qu'ils soient bien informés et résolus à prolonger, au niveau national, les décisions prises ici.

Notre réunion avait pour thème *Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie : le rôle des parlements*. Événement très interactif et constructif, plus de 100 parlementaires de 36 pays y ont pris part.

Les débats ont porté sur trois grands dossiers : l'éducation des filles - préalable à l'accès à la science et la technologie; les moyens de faciliter l'accès des femmes au marché du travail lié à la science et à la technologie; et comment les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent aider les femmes parlementaires dans leur travail.

Monsieur le Président, permettez-moi de résumer ici certains des principaux résultats de cette réunion :

- Le premier point soulevé a été celui de la nécessité de traiter les préjugés sexistes comme une question transversale essentielle dans l'action visant à favoriser l'éducation scientifique et technologique des femmes et leur accès au marché du travail de la science et de la technologie. Il nous faut examiner de très près les programmes scolaires et en éliminer les images et les exemples qui perpétuent les stéréotypes. Il

nous faut aussi examiner le langage que nous utilisons, en particulier nous parlementaires, et en éliminer toutes les expressions sexistes et stéréotypées. En tant que leaders d'opinion, nous devons agir plus énergiquement pour faire évoluer les mentalités. Nous devons être des modèles pour les filles, amener un changement de mentalité et encourager les filles à être ambitieuses et à faire tomber les bastions traditionnellement masculins, si c'est là leur rêve et leur ambition.

- En matière d'éducation, la formule qui est revenue très fréquemment est celle d'« éducation de qualité ». En effet, il ne suffit pas de faciliter l'accès à l'éducation pour les filles, il faut aussi veiller à ce que l'éducation qui leur est dispensée soit de haut niveau. Cela veut dire, pour nous, parlementaires, assurer le libre accès à l'enseignement primaire et, si possible, à l'enseignement secondaire; mettre en place des mécanismes d'incitation pour que les filles soient envoyées à l'école et doter les écoles de moyens suffisants pour qu'elles dispensent un enseignement de qualité aux filles comme aux garçons. Cela relève de notre compétence de parlementaires, notamment en ce qui concerne les budgets et le contrôle de l'action de l'Exécutif. Dans notre débat sur l'éducation des filles, nous avons aussi mis en évidence toutes les difficultés indirectes qui peuvent freiner leur accès à l'éducation. L'achat des manuels scolaires et des uniformes scolaires, les transports - tous ces frais influent sur la capacité des familles à envoyer leurs enfants à l'école. Nous devrions, par conséquent, ne pas prendre en considération que les écoles elles-mêmes mais aussi l'environnement dans lequel évoluent les filles.
- Le troisième point portait sur la manière de faciliter l'accès égal des femmes au marché du travail lié à la science et à la technologie. Nous savons tous que même lorsque des filles ont un diplôme scientifique, elles sont moins susceptibles de trouver du travail dans ce secteur. L'écart entre instruction et marché du travail reste très grand. Nous, parlementaires, devons nous assurer que notre pays respecte les normes internationales du travail, en particulier celles qui ont trait à la discrimination et à l'égalité de rémunération. Nous devons aussi faire preuve de créativité et concevoir des mesures incitatives pour faciliter l'accès des femmes aux activités scientifiques et technologiques. Plusieurs pays ont adopté des quotas ou des mesures de discrimination positive dans ce domaine. Bien que cette question soit souvent entourée de controverses, la situation justifie que l'on envisage les quotas comme une option possible. Les quotas ont fortement contribué à développer la participation des femmes à la vie politique. Enfin et surtout, nous devrions envisager de mettre au point des mesures visant à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale qui soient applicables aux hommes comme aux femmes. Il faut opérer un changement de mentalité sur le marché du travail.
- Dernier point soulevé : l'utilisation des TIC à l'appui des parlements et des femmes parlementaires. Nos débats ont clairement mis en évidence que les TIC permettent un meilleur fonctionnement des parlements et facilitent notre travail en de parlementaires. En ce qui concerne les femmes parlementaires, les TIC sont un gage d'égalité des chances avec les hommes. C'est un outil qui facilite les échanges et le contact avec nos électeurs. Elles renforcent la responsabilisation et la transparence. Elles pourraient en outre aider les femmes à accroître leur visibilité, ce qui est crucial. Nous avons constaté, néanmoins, que les parlementaires n'ont pas tous accès sur un pied d'égalité aux TIC et que certaines femmes, en particulier dans les zones rurales, n'y ont toujours pas accès du tout. Cela reste un problème que nous devons traiter.

Monsieur le président,

Je conclurai en soulignant la volonté exprimée par les nombreux parlementaires présents à notre réunion de continuer à être associés aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Ils se sont engagés à donner un prolongement à certains des débats et des conclusions de notre rencontre dans leurs pays respectifs. Nous sommes convaincus que si chacun de nous joue son rôle, des progrès significatifs peuvent être accomplis.

Je vous remercie.